

La Municipalité de Saint-Charles-Borromée se conforme aux exigences du Cadre de référence pour les camps de jour municipaux depuis 2011.

Saint-Charles-Borromée c'est 6 millions de pieds carrés d'espace vert, soit l'équivalent de 103 terrains de football.

■ AXE D'INTERVENTION :

Sports, loisirs et plein air

CONSTAT : L'offre de services en loisirs se doit de rejoindre l'ensemble de nos clientèles.

OBJECTIF : Diversifier l'offre d'activités et de services en fonction de la réalité et des besoins des familles et des aînés.

ACTIONS

Augmenter le nombre d'activités offertes aux enfants de 0 à 5 ans pour chacune de nos programmations. 🍏

Doter les principaux parcs de modules de jeux dédiés aux enfants de 0 à 5 ans. 🍏

Maintenir notre engagement envers la Communauté d'action jeunesse de la MRC de Joliette (CAJOL). 🍏

Mettre sur pied un club de marche pour les aînés. 🍏

Offrir annuellement des activités d'animation au circuit vitalité du parc Maria-Goretti et au parcours-santé du parc du D^r Yvon-Gauthier. 🍏

Poursuivre la promotion du Défi Santé. 🍏

Procéder à l'élaboration et à la mise en place d'un programme d'entretien des équipements des parcs.

🍏 : Actions en lien avec les saines habitudes de vie

Il existe à Saint-Charles-Borromée un réseau de 12 km de pistes cyclables relié à 2 passerelles pour prolonger votre parcours.

■ AXE D'INTERVENTION :

Transport

CONSTAT : Faible utilisation du transport actif et collectif.

OBJECTIF : Promouvoir le transport actif et collectif.

ACTIONS

Bonifier notre carte des pistes cyclables en y intégrant les passages piétonniers et les parcours de marche. 🍏

Étudier la possibilité d'implanter un service de navette lors de la fête nationale du Québec.

Informers les citoyens des mesures prises pour améliorer la circulation sur la rue de la Visitation.

Publiciser les bienfaits des transports actifs. 🍏

🍏 : Actions en lien avec les saines habitudes de vie



POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE

Plan d'action

Facile à bouger dans Saint-Charles-Borromée : il y a un espace vert à ± 500 mètres de chaque résidence.

Notre fête d'hiver
de la famille : un des
événements à ne pas
manquer.

■ AXE D'INTERVENTION :

Aménagement et vie communautaire

CONSTAT : Offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement de tous les citoyens.

OBJECTIF : Encourager le sentiment d'appartenance à sa communauté par la participation sociale, le bénévolat, l'entraide et la solidarité.

ACTIONS

Favoriser l'aménagement des lieux de communications en installant des bancs « face à face » sur le parcours piétonnier.

Favoriser la mixité des types d'habitations dans les nouveaux développements.

Faciliter l'organisation d'activités de bons voisinages en maintenant notre contribution municipale.

Poursuivre nos activités d'accueil aux nouveaux résidents, de célébration des nouveau-nés charlois et de reconnaissance aux bénévoles.

Promouvoir le développement d'activités intergénérationnelles en sollicitant les organismes annuellement.

Promouvoir les services de la Coopérative jeunesse de services auprès des aînés.

Proposer aux aînés d'animer une activité de lecture lors des fêtes municipales.

■ AXE D'INTERVENTION :

Communication et information

CONSTAT : Plusieurs services et activités offerts aux citoyens demeurent méconnus.

OBJECTIF : Promouvoir l'ensemble de nos services en utilisant des moyens de communication diversifiés, efficaces et ponctuels.

ACTIONS

Actualiser nos outils de communication :

- Actualiser et tenir à jour notre site Internet.
- Procéder à l'achat d'un nouveau panneau électronique sur la rue de la Visitation.

Augmenter la fréquence de parution d'un bulletin d'information.

Créer un calendrier annuel en y indiquant toutes les activités municipales.

Créer une pochette d'information décrivant nos politiques familiales et la distribuer aux parents de nouveau-nés.

Informar en utilisant des outils de communication ponctuelle comme la distribution de « flyers », infolettre.

Poursuivre la distribution de la pochette des nouveaux résidents.

■ AXE D'INTERVENTION :

Sécurité publique

CONSTAT : Le sentiment de sécurité est un facteur essentiel à la qualité de vie des familles et des aînés.

OBJECTIF : Offrir un milieu de vie sécuritaire.

ACTIONS

Accroître la présence de la patrouille dédiée au parc Casavant-Desrochers.

Augmenter le partenariat avec notre policier parrain.

Contribuer à la réduction de la vitesse automobile en l'évaluant à l'aide d'un « analyseur de circulation ».

Organiser pour les aînés une rencontre d'information annuelle traitant de la sécurité du milieu de vie.

Sensibiliser et responsabiliser les citoyens relativement à la prévention et la sécurité publique en organisant deux activités annuelles sur le sujet.